

TIMBRES DE FRANCE

Émission : 9 mai 2011



TAD 1^{er} Jour

Conçu par

Barbara Kekus-Sлизowska

Les timbres-poste EUROPA sont axés sur un thème unique, commun à chaque pays émetteur membre de PostEurop. En 2011, pour le thème des forêts, la France a choisi d'illustrer la diversité de ses forêts - tempérée, méditerranéenne et de montagne, mais également d'outremer - en symbolisant les arbres par leur feuille - un hêtre, une fougère arborescente, un chêne vert, un mélèze et un chêne pédonculé abritent faune et flore de nos forêts ...

Europa : les forêts

INFOS TECHNIQUES

Création : Christian Broutin

Mise en page : Barbara Kekus-Sлизowska

Impression : héliogravure

Couleurs : quadrichromie

Format du timbre : horizontal 40 x 30

Présentation : 42 timbres à la feuille

Valeur faciale : 0,75 €

Tirage : 2 250 000 ex

4990 feuilles auto-adhésives

Catégorie: commémoratif

INFOS PRATIQUES

VENTE ANTICIPÉE PREMIER JOUR

A Strasbourg (Bas-Rhin)

Le dimanche 8 mai 2011 de 10h à 18h au
Parlement Européen, 67000 Strasbourg.

A Paris

Le dimanche 8 mai 2011 de 9h à 13h au Carré d'Encre.

Christian Broutin animera une séance de dédicaces
le dimanche 8 mai de 10h à 12h au Carré d'Encre.

VENTE GÉNÉRALE

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du
9 mai 2011, par correspondance à Phil@poste, service
clients et sur le site internet www.laposte.fr

Europa 2011 Les forêts



Timbre-poste de format horizontal 40 x 30 mm
Création Christian Broutin
Impression en héliogravure
42 timbres par feuille

Devant l'importance de la déforestation dans le monde, l'ONU a déclaré 2011 « Année internationale des forêts ». Les forêts hébergent une incroyable biodiversité (faune et flore) et participent à la lutte contre l'effet de serre – grâce à la photosynthèse des arbres qui absorbent le CO₂ et rejettent de l'oxygène.

La France, de par sa diversité climatique, géologique et topographique, possède des forêts riches et variées. Parmi les plus connues et arpentées par des touristes venus du monde entier, citons la forêt amazonienne en Guyane (74 500 km²), la forêt de Fontainebleau et celle d'Orléans. Si la forêt métropolitaine est surtout composée de feuillus (chênes, hêtres, châtaigniers et charmes par ordre d'importance), on y croise aussi de nombreux résineux comme l'épicéa, le pin maritime, le sapin et le pin sylvestre. Des essences qui ont, on s'en souvient, fortement souffert lors des tempêtes de décembre 1999, où l'équivalent de sept années de récolte a été abattu.

Selon l'Inventaire forestier national (IFN), la surface des forêts françaises atteint actuellement 16,1 millions d'hectares, dont les trois quarts sont privés. Depuis 1989, il existe un Département de la santé des forêts (DSF) chargé de surveiller son évolution. L'avenir de nos forêts est également au cœur de l'action de l'Office national des forêts (ONF) pour « préserver l'équilibre entre les lois de la nature et les besoins des hommes ». Cela passe par la protection des sols, l'accompagnement de l'évolution des paysages et la prévention des risques naturels.

Du point de vue économique, le chiffre d'affaires de la filière bois (sylviculture, exploitation forestière, scierie et industrie) représente plus de 23,1 milliards d'euros.